**Comment ~~harceler~~ influencer nos élus – de Gatineau à Gaspé**

Pour utiliser ce gabarit :

1. Pour écrire une lettre convaincante, suivez ce gabarit du haut vers le bas, en suivant les instructions surlignées.
2. À chaque rangée, vous devrez choisir le texte qui s’applique dans votre situation.
3. Tout ce qui est en ***gras italique*** doit être modifié avant de terminer la lettre.
4. N’hésitez pas à pers~~o~~nn*a*liser (← mais pas comme ça) votre correspondance. Bonne rédaction!

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **↓Choisissez les salutations que vous préférez! ↓** | | | | | |
| À qui de droit, | | | Monsieur ***(NOM)***/Madame ***(NOM)***, | | |
| Comme vous le savez certainement, nous faisons face à une crise climatique, dont les conséquences se font déjà sentir. L’alarme étant déjà sonnée, plusieurs municipalités sont en train de mettre en place des changements pour réduire leurs empreintes écologiques. Or, le transport routier au Québec compte pour 36 % des émissions totales de GES ([source](https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/publication-de-linventaire-quebecois-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-en-2018/)). | | | | | |
| **↓Choisissez le texte que vous préférez! ↓** | | | | | |
| Un peu partout au Québec et dans le monde, nous assistons à une augmentation des déplacements à vélo, une solution qui s’attaque non seulement à l’urgence climatique, mais aussi aux embouteillages et à l’inactivité physique affectant près du tiers des Québécois ([source](https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/flash-surveillance/activite-physique-en-quelques-chiffres/)). | | | Il y a une solution à notre portée qui se voit utilisée de plus en plus à travers le Québec et le monde : le vélo en tant que moyen de transport. Celui-ci s’attaque directement à l’urgence climatique, mais aussi à l’inactivité physique affectant près du tiers des Québécois ([source](https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/flash-surveillance/activite-physique-en-quelques-chiffres/)), et aussi aux embouteillages. | | |
| **↓Pour signaler un aménagement déficient. ↓** | | **↓Pour demander un meilleur réseau. ↓** | | **↓Pour militer pour une saison cycliste élargie ou 4 saisons. ↓** | |
| Je me réjouis de voir ***(projet)*** qui a été réalisé récemment sur ***(rue X)***. Cependant, il reste qu’il y a des problèmes de sécurité avec ***(autre rue Y)***. | | Je me réjouis de voir ***(projet)*** qui a été réalisé récemment sur ***(rue X)***. Cependant, il existe des problèmes de connectivité et de fluidité dans le réseau cyclable actuel. | | Je me réjouis de voir que de plus en plus de gens utilisent leurs vélos non seulement lors des mois les plus cléments, mais plus tard l’automne et même l’hiver. Mais est-ce qu’on ne pourrait pas faire mieux pour faciliter les déplacements durant la « basse saison »? | |
| **↓Pour dénoncer les bandes cyclables bidirectionnelles. ↓** | **↓Pour dénoncer les bandes cyclables dans la zone de portière. ↓** | **↓Continuez! ↓** | | **↓Pour demander des pistes ouvertes plus tôt au printemps et plus tard à l’automne. ↓** | **↓Pour demander des pistes entretenues l’hiver. ↓** |
| La bande cyclable bidirectionnelle n’est plus recommandée selon l’Institut national de santé publique du Québec, sauf lorsqu’elle est séparée par une barrière physique (bollards, mail de béton, etc.) et qu’elle longe une rivière, une forêt, bref, peu d’intersections ou d’entrées privées. Voir <https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/925_AmePisteCyclablecorr.pdf> (p. 29) pour plus de détails.  Une solution serait de transformer la voie actuelle en   * *chaussée désignée parce que la rue en question contient un débit de voitures faible, qu’il demeure plus sécuritaire de rouler avec la circulation que de rouler à contresens dans l’angle mort des automobilistes.* * *bandes cyclables unidirectionnelles, ce qui remet les cyclistes du bon côté de la rue.* * *piste cyclable bidirectionnelle en ajoutant des bollards ou toute autre séparation physique entre les cyclistes et les automobilistes. Puisque cette rue ne croise pas beaucoup d’intersections ou d’entrées privées, c’est la seule correction à faire.* * *piste cyclable unidirectionnelle, parce que le débit de voitures sur cette rue est trop fort pour ne pas séparer les cyclistes de la circulation rapide.* | Présentement, la voie cyclable est dans la zone de portière des voitures stationnées. Étant donné qu’il est impossible de prévoir à quel instant une portière s’ouvrira sur un cycliste, cet aménagement constitue un réel danger. Voir <https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/925_AmePisteCyclablecorr.pdf> (p. 27) pour plus de détails.  Une solution serait :   * *de transformer cet aménagement en chaussée désignée parce que la rue en question contient un débit de voitures faible, qu’il demeure plus sécuritaire de rouler avec la circulation que de frôler les portières des voitures garées.* * *d'ajouter une zone tampon d’au moins 90 cm entre le stationnement et la bande cyclable, puisque cette rue est assez large pour y être dotée.* * *d'interdire le stationnement sur rue d’un côté pour augmenter la sécurité des cyclistes. Une zone tampon peut être créée entre le stationnement restant et la bande cyclable de l’autre côté.* * *d'interdire le stationnement sur rue des deux côtés, pour permettre l’aménagement de deux bandes cyclables aux normes et sans danger.* * *d'interdire le stationnement sur rue des deux côtés, pour permettre la création d’une piste cyclable de chaque côté de la rue.* | Pour améliorer la situation, il faudrait dans un premier temps agrandir le réseau cyclable, en priorisant des axes directs sur les artères. Le but est d’utiliser le bon type de voie selon la rue, par exemple des pistes cyclables sur les rues artérielles, des bandes cyclables sur les rues de débit moyen, et des chaussées désignées pour les rues locales.  Dans un deuxième temps, il faudrait mettre aux normes certaines anciennes voies cyclables qui présentent des enjeux de sécurité. Pensons par exemple à ***(rue Y)***.  ***←←Voir 2 cases à gauche.***  Ailleurs, un autre problème se présente sur ***(rue Z)***.  ***←Voir case à gauche***.  L’administration devrait aussi à mon avis porter une attention particulière aux tronçons du Réseau vélo métropolitain situés sur notre territoire, comme prévu par [le plan directeur](http://observatoire.cmm.qc.ca/observatoire-grand-montreal/produits-cartographiques/cartes-interactives/plan-directeur-du-reseau-velo-metropolitain/) rédigé en 2017 par la CMM. | | Présentement, les pistes cyclables de la ville sont ouvertes du ***X*** au ***Y***. Or, si on compare avec ***(AUTRE VILLE\*)*** qui jouit d’un climat semblable au nôtre, leur réseau cyclable est ouvert de ***X*** à ***Y***. En prolongeant la saison de ***X*** semaines, on enverrait le message qu’il n’est pas anormal de se déplacer à vélo lorsque la température frôle le point de congélation.  Mais pourquoi s’arrêter à cette demi-mesure?  ***Voir case à droite→****.* | Avec l’équipement adéquat, rouler en hiver est en effet plus facile que ça a l’air. À Montréal, on assiste à des milliers de cyclistes qui font de leurs deux roues un moyen de transport privilégié 12 mois par année. Ce nombre a même doublé entre 2009 et 2017 ([source](https://www.ledevoir.com/societe/518634/le-velo-d-hiver-progresse-a-montreal)). En déblayant certaines pistes critiques tout comme le fait la métropole ainsi que quelques autres villes (Candiac, Gatineau, etc.), on offrirait une option de plus pour les déplacements locaux. On ne remettrait jamais en question le déneigement des trottoirs ou des rues pour une simple question de cout, alors pourquoi faut-il agir d’une façon différente avec les voies cyclables? Je suggère notamment la ***(rue X)***, qui permettrait de relier ***A*** à ***B***. |
| **↓Vous aimeriez voir des vélos en libre-service. ↓** | | | | | |
| Le 10 février 2021, Québec annonçait [la création d’un programme d’aide financière](https://www.lapresse.ca/actualites/regional/2021-02-10/quebec-veut-voir-des-velos-en-libre-service-en-region.php) visant à doter les municipalités intéressées de vélos en libre-service. Une offre semblable permettrait aux ***(GENTILÉ DE LA VILLE – ex. : Sorellois(es))*** et aux visiteurs de se déplacer entre les pôles principaux de la ville. Je verrais bien des bornes placées stratégiquement au ***(NOMMER QUELQUES ENDROITS – EX. : TERMINUS D’AUTOBUS, HÔTEL DE VILLE, GARE FLUVIALE, HÔPITAL)***, pour en nommer quelques-uns. Un réseau, aussi petit qu’il soit, augmentera certainement la popularité du vélo, en plus de le rendre plus accessible à l’ensemble de la population. | | | | | |
| **↓Ajoutez cette phrase si le territoire de la ville est grand et/ou contient beaucoup de côtes. ↓** | | | | | |
| Choisir des vélos électriques éliminerait les obstacles présentés à cause de la topographie / grandeur du territoire. | | | | | |
| **↓Est-ce que votre ville est desservie par du transport en commun? Si oui, par qui? Sinon, sautez l’étape suivante. ↓** | | | | | |
| **↓Oui, dans la région de Montréal par l’**[**ARTM**](https://www.artm.quebec/wp-content/uploads/2018/05/Carte_ARTM.jpg) **(Exo, STM, RTL, STL).↓** | | | **↓Oui, par une autre entité, incluant St-Jean-sur-Richelieu. ↓** | | |
| De plus, vous êtes bien placés pour mettre de la pression sur l’ARTM pour étendre le service de vélo-bus sur notre territoire, puisque celui-ci permet aux citoyens de prendre l’autobus vers ***(Montréal/Longueuil/Laval)***, et de finir le trajet à vélo. C’est la même chose pour les gens qui viennent travailler à ***(MA VILLE)*** de l’extérieur. | | | De plus, vous êtes bien placés pour mettre de la pression sur ***(SOCIÉTÉ DE TRANSPORT)*** pour offrir un service de vélo-bus, en dotant la flotte d’autobus de supports à vélo. Ceci permettrait aux citoyens de se déplacer en autobus au sein de ***(MA VILLE/RÉGION)***, et de terminer le trajet à vélo, rendant le transport en commun plus efficace. | | |
| **↓C’est le temps de conclure! ↓** | | | | | |
| Je suis convaincu qu’avec quelques améliorations, ***(MA VILLE)*** pourrait devenir une ville modèle pour les autres municipalités ***(de RÉGION/du Québec)***. Je demeure disponible, si jamais vous avez des questions. Merci d’avoir pris le temps d’avoir examiné les enjeux rapportés par cette lettre.  Veuillez agréer, ***(madame/monsieur)***, l’expression de mes sentiments les plus distingués.  ***-Signature*** | | | | | |

\* <http://velurbanisme.com/ouverture-voies-cyclables-quebec/>